

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 55 (1984)

**Heft:** 4: Transjurane (II) : les points de vue officiels

**Rubrik:** [Impressum]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tratives : le tronçon cantonal de la Transjurane a été classé, divisé en sections, lots et objets.

Au niveau administratif encore, relevons les contacts noués avec l'Office fédéral des routes, plus particulièrement en ce qui concerne le tronçon Porrentruy-Est - Delémont-Ouest. Prioritaire, cette portion de la future route nationale sera mise à l'enquête publique dès le feu vert des Chambres fédérales.

## Des travaux déjà en cours

Si l'administration jurassienne a consacré une importante partie de ses forces à la mise en place de l'instrument qui permettra la construction de la Transjurane, elle n'en a pas moins entrepris déjà de nombreux travaux. Les bases topographiques du tracé ont été élaborées, alors que de nombreux terrains ont été achetés. Dans ce domaine, il a été procédé à la mise sur pied des études d'avant-projets de remaniement parcellaire des communes touchées par le tronçon Porrentruy - Delémont : Alle, Cornol, Courgenay, Boécourt, Glovelier, Bassecourt, Courfaivre, Develier. Des propositions seront faites en juin.

Les travaux en cours portent également sur une étude des ressources naturelles

dans le canton. Une attention particulière a été accordée au projet de prolongation de la ligne CJ Glovelier - Delémont. Une partie des transports de matériaux nécessaires à la construction de la Transjurane pourrait ainsi être effectuée par voie ferrée. Des études ont porté sur les émissions sonores, et sur les précautions à prendre à leur encontre aux endroits les plus touchés. Enfin, l'avant-projet du Centre d'entretien et de la police est actuellement examiné.

Plusieurs études vont démarrer incessamment, ainsi les perspectives de trafic, avec un accent particulier sur les véhicules de provenance française. L'avant-projet de ventilation des tunnels débutera prochainement, de même que les études géologiques liées aux voies sous les Rangiers.

Citons enfin une importante étude en cours, celle d'un centre informatique avec langage scientifique (qui n'est pas celui de l'ordinateur de l'administration cantonale). Un tel centre pourrait répondre aux exigences de la gestion de la Transjurane et du réseau cantonal, mais il rendrait également de multiples services à l'industrie qui l'utiliserait en tant que centre de calcul.

*Philippe ZAHNO*

### Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable :  
Rémy Clivaz, 2740 Moutier

### ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président : Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général :  
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

Abonnement annuel : Fr. 35.—

Prix du numéro : Fr. 5.—

Caisse : CCP 25-2086